

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 27 juin 2023 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 21 juin 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

**Secrétaire de séance** : Monsieur Pierre COMBES

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance** : 97

**Nombre de voix délibératives** : 70

**Etaient présents : 54 (dont 4 suppléants)**

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Pascale ROCHAS - André DONZE - Philippe CAHN - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Martine GUILBAUD (suppléante) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Yoann GRONCHI - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY - Alain FRACHINOUS - Frédéric BUR (suppléant) - Patrick TITZ - Alain NICOLAS - Jacques NIVON

**Etaient absents ou excusés : 31**

Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Christine ROUSSIN - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER - Claude SOMAGLINO

**Excusés ayant donné pouvoir : 16**

Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Michel TREMORI a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Jean-Michel LAGET a donné pouvoir à Eric RICHARD - Patrick LEDOUX a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Christian TEULADE - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Jean GARCIA a donné pouvoir à Claude CHAMBON - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Patrick TITZ - Claude BAS a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

**Gestion et traitement des déchets - Aire d'accueil des gens du voyage**

Rapporteur : Alain NICOLAS (Vice-Président territorial)

**Déchets**

**128-2023 Acquisition de terrains pour la création d'une nouvelle déchèterie pour les Hautes Baronnies**

**Vu** les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ;

**Considérant** que la déchèterie communautaire du territoire des Hautes Baronnies est située à l'entrée de Séderon. Celle-ci n'est plus aux normes et le site actuel n'est pas parfaitement adapté à cette activité ;

**Considérant**, qu'en 2020, la CCBDP a fait réaliser une étude comparative entre la réhabilitation de la déchèterie existante et la création d'une nouvelle sur la zone d'activités du Plan d'Oriol à Séderon ;

**Considérant** qu'il s'avère que le coût de création d'une nouvelle déchèterie est moins élevé que de réhabiliter l'existante (actuellement pas d'électricité sur site) et nous affranchit de contraintes environnementales importantes ;

**Considérant** que l'implantation de cette nouvelle déchèterie sur le lot 6 de la ZA du plan d'Oriol à Séderon, d'une surface de 2 235 m<sup>2</sup>, est suffisant aux regards des contraintes de tri actuelles ;

**Considérant** néanmoins que pour pouvoir parfaitement son implantation sur ce lot et être certain d'assurer son développement futur (évolution des types de tri, éco mobilier, nouveaux matériaux (jardins, sports...), palettes..., il est pertinent de pouvoir s'agrandir et donc il convient d'acheter les parcelles mitoyennes B 0092 et B 0093 d'une superficie de 2 370 m<sup>2</sup> appartenant à Madame Solange BONNEFOY, disposée à nous les vendre.

**Considérant** que Madame Solange BONNEFOY a accepté de vendre ces parcelles pour un montant de 8 000 € HT, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide**

**POUR : 70**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** l'acquisition de terrains pour la création d'une nouvelle déchèterie pour les Hautes Baronnies ;

**D'AUTORISER** le Président à signer l'acquisition des parcelles B 0092 et B 0093 à Madame Solange BONNEFOY pour un montant de 8 000 € HT ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président  
Thierry DAYRE

Transmission en préfecture le : 06/07/2023

Mise en ligne le : 07/07/2023

Ampliation à :



The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCE' with the number '26110' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thierry Dayre'.